

**Commune de Watermael-Boitsfort**  
Service de l'Urbanisme  
Place Antoine Gilson, 1  
B - 1170 BRUXELLES

V/Réf : 3382  
N/Réf : AVL/KD//WMB-2.185/s.556  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles,

Madame, Monsieur,

Objet : WATERMAEL-BOITSFORT, Rue Philippe Dewolfs, 12.  
Construction d'une extension.  
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 04/06/14, en référence, reçue le 10/06/14, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 25/06/14.

La demande concerne la construction d'une extension sur les faces latérales et arrière d'une maison qui se situe dans la zone de protection du parc du Jagersveld.

Latéralement, la construction prolonge le volume bas existant. A l'arrière, la construction d'un second volume rejoint le premier. Les toitures plates seront aménagées en terrasses (avec des bacs à plantes pour éviter les vues directes). Les nouvelles façades seront recouvertes d'un crépi de teinte blanche ; le soubassement en maçonneries. Le long de la limite à rue, le remplacement des clôtures et du portail est prévu ainsi que le placement d'une enseigne en façade à rue. L'abattage d'un arbre à haute tige et la replantation d'un nouvel arbre fait également partie de la demande.

La CRMS n'a pas de remarques sur le projet car son impact est limité sur le site classé du Jagersveld. Elle constate par contre, d'après les plans, que les châssis sont prévus en PVC. La CRMS n'encourage pas ce choix et préconise des châssis dans un matériau noble qui tienne compte de la qualité du bien et de ses environs (zone de protection d'un site classé).

S'il y a lieu, la DMS formulera, en commission de concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. VAN DESSEL  
Vice-Président

Copies à : - B.D.U. – D.M.S. : Mmes M. Kreutz et M. Muret.  
- B.D.U. – D.U. : Mme F. Vanderbecq.